

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Band (Jahr): **68 (1997)**

Heft 1

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

SOMMAIRE

Vers l'équilibre financier	2
Les problèmes posés aux communes	4
La situation dans le canton de Berne	5
Le contexte juridique dans le canton du Jura	7
Fribourg et environs : la collaboration renforcée	11
Val-de-Travers, commune unique ?	15
Le Clos du Doubs : fusion pure ou administrative	18



par
Jean-Paul
Bovée,
secrétaire
général de
l'ADIJ

conditions (notamment la suppression des subventions cantonales non affectées). La mise en place d'une comptabilité analytique permet désormais d'évaluer le coût réel de nos activités et de prendre les décisions qui s'imposent : porter l'accent sur les activités les plus rentables, mettre les autres en veilleuse, voire les abandonner complètement.

Le budget 1997 prévoit un déficit largement réduit, de l'ordre de 3000 fr., qui

Vers l'équilibre financier

La prochaine assemblée générale de l'ADIJ aura lieu le mardi 27 mai 1997. On sait que depuis de nombreuses années, cette manifestation statutaire n'attire pas les foules, notamment en raison du fait que les membres les plus actifs de l'association se rencontrent et s'expriment essentiellement au sein de ses huit commissions (économique, sociale, juridique, informatique, transports, formation professionnelle, prix de l'ADIJ, Homme et environnement), en contribuant aux activités de ces commissions et en participant régulièrement aux manifestations qu'elles organisent (conférences, colloques, soirées d'information, séminaires, cours de formation, etc.).

Notre bulletin étant également un organe de liaison entre tous les membres, nous tenons à communiquer ici quelques informations concernant la marche de l'association.

Le programme d'activité adopté par l'assemblée générale du 14 mars 1996 a été réalisé. Il convient de souligner que les rencontres entre les représentants des grandes associations jurassiennes, organisées à l'initiative de l'ADIJ, ont abouti à un premier résultat : la création d'un système de récolte et de mise à disposition d'informations par le biais du réseau Internet. Ces responsables se sont également penchés sur leur apport possible s'agissant de la participation de nos districts à Expo 2001, orientant leur réflexion vers les meilleures manières d'attirer sur le «Jura des sapins» l'attention des millions de visiteurs attendus autour des lacs.

Jetons un bref coup d'œil sur les comptes et budgets. Le résultat de 1996 est encore déficitaire, conformément à ce que prévoyait le budget, en raison de l'adaptation nécessaire aux nouvelles

annonces le retour à l'équilibre budgétaire. Ce résultat est dû aux cinq facteurs suivants :

- l'augmentation des cotisations individuelles décidée lors de la dernière assemblée a été très bien supportée par les membres concernés, qu'il convient de remercier pour leur fidélité. Par ailleurs, les efforts et les investissements consentis ces dernières années pour trouver de nouveaux membres individuels commencent à porter leurs fruits ;

- l'augmentation du rendement des activités associatives par l'adaptation des prix, la recherche de «sponsoring» et le développement de partenariats permettant de toucher des publics plus larges et de trouver des synergies ;

- l'augmentation du volume des recettes publicitaires (sans augmentation des tarifs), cela malgré la morosité du climat conjoncturel. Que les annonceurs soient également remerciés ici pour le soutien qu'ils apportent à nos publications ;

- l'augmentation du rendement immobilier suite à la réfection de locaux et à l'adaptation des loyers ;

- la réalisation d'économies au niveau de l'administration, rendues possibles par l'amélioration de l'organisation du secrétariat.

Pour l'avenir, relevons qu'outre les activités et les publications habituelles, nous avons inscrit au programme d'activité de nouvelles prestations en faveur des communes, le renforcement de la collaboration entre les grandes associations de nos régions ainsi qu'une réflexion sur les manifestations qui, en l'an 2000, marqueront les 75 ans de notre association. ■

Association pour la défense des intérêts jurassiens

Co-présidents : André Marchand, Delémont, Jean-Claude Crevoisier, Moutier

Secrétaire général et rédacteur responsable : Jean-Paul Bovée, Moutier

Administration de l'ADIJ et rédaction des «Intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 57, 2740 Moutier 1

tél. 032 493 41 51, fax 032 493 41 39

E-Mail : adij@bluewin.ch

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS JURASSIENS

Chambre d'économie et d'utilité publique
68^e année - Paraît 4 fois par an

Abonnement annuel : Fr. 50.-
Prix de ce numéro : Fr. 14.-